

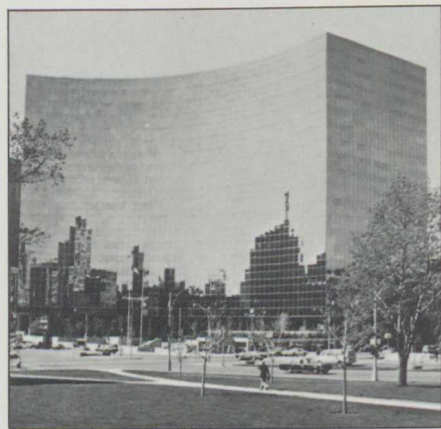
Canada d'aujourd'hui

Sommaire

N° 44. Juillet 1978

Perspectives démographiques	3
Options constitutionnelles	6
Université du Québec à Montréal	7
Situation économique	9
Sorel Etrog, Norman McLaren, «Reflets de nous-mêmes»	11
Cyclotron «Triumpf»	14
Lower Fort Gary	15
Supplément: les langues officielles	

Notre couverture



A Toronto, le siège de l'Ontario-Hydro (Commission hydroélectrique de l'Ontario, qui assure la production et la distribution de l'électricité dans la province). L'immeuble a été conçu de manière que sa consommation d'énergie soit inférieure de moitié à celle d'un immeuble classique: très bien isolé, il utilise la chaleur provenant du rayonnement solaire, de l'éclairage électrique, de l'équipement et même du personnel.

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information
des ambassades du Canada.

Directeur: Jacques Noiseux.
Rédacteur en chef: Francis Curtil. Conception graphique: Jim Donohue & Associates Ltd., Toronto. Réalisation graphique: Michel Tourtois, Ségeste, Paris.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Numéro 44. Juillet 1978

Photos: Centre culturel canadien, Paris; Robert A. Barnett; Office national du film du Canada; Studio Lause, Montréal. Couverture: Ontario-Hydro.

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout, sur du papier de fabrication canadienne.

Energie solaire

A Montréal, deux immeubles de style victorien viennent d'être équipés d'installations d'eau sanitaire chauffée grâce à l'énergie solaire. Les promoteurs du projet prévoient que les capteurs installés sur les toits permettront de porter la température de l'eau à 38° C l'hiver et à 60° C l'été. L'installation fournira la moitié des calories utilisées en eau sanitaire par les occupants, l'autre moitié restant assurée par des chauffe-eau électriques classiques. Alors que le nombre des constructions neuves équipées pour l'énergie solaire est de plusieurs dizaines au Canada, le projet expérimental de Montréal est l'un des premiers à intéresser des logements anciens. Les architectes et ingénieurs qui l'ont conçu estiment que l'énergie solaire ne pourra constituer un apport énergétique notable que si l'on parvient à l'adapter aux logements anciens car, observent-ils, «les trois quarts des habitations de l'an 2000 existent déjà».

Techniques de piégeage

Le Service canadien de la faune se préoccupe de rendre «plus humaines» les techniques de piégeage des animaux à fourrure. Créé il y a cinq ans, le comité d'experts fédéraux et provinciaux auquel il participe a reçu plus de cent soixante propositions déposées à cette fin. Vingt-deux ont été mises à l'essai auprès d'organismes comme l'Association canadienne des normes, l'Université de Guelph et le Collège des vétérinaires de l'Ontario. Les résultats seront évalués en fonction d'un grand nombre de facteurs: caractère humain et sélectif de la méthode; effets du piège sur la fourrure; facilités de transport du piège; danger relatif pour les trappeurs, les enfants, les animaux domestiques; robustesse et prix de revient. Si l'on parvient à réaliser un piège plus humain que les pièges actuels, il restera à déterminer de quelle façon les trappeurs seront incités à l'adopter et formés à son bon usage. Le nombre des pièges utilisés au Canada pour les animaux à fourrure est en effet évalué à cinq millions.

Transferts de biens culturels

Le Canada a adhéré à la convention de l'Unesco sur les mesures visant à interdire l'importation, l'exportation et le transfert illicites de biens culturels. La convention est entrée en vigueur au Canada le 28 juin. Le Canada est ainsi devenu le trente-septième Etat membre de l'Unesco à adhérer à la convention adoptée par la Conférence générale de l'Unesco tenue en 1970. Le

geste du Canada a été rendu possible par l'entrée en vigueur, le 6 septembre 1977, de la loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels. Cette loi, qui a rendu effectives au Canada les obligations internationales prévues par la convention, contient des dispositions interdisant l'importation au Canada de biens culturels illégalement exportés de pays signataires. En retour, ceux-ci interdisent l'importation sur leur territoire de biens culturels illégalement exportés du Canada.

Art populaire

Pour sa première grande exposition itinérante, l'Art Gallery of Nova Scotia a choisi l'art populaire de cette province de l'Atlantique, la Nouvelle-Ecosse. Sculptures, peintures, étoffes et meubles peints, les œuvres d'une vingtaine d'artistes amateurs restent étroitement liées à la vie quotidienne, celle de la campagne ou celle des petits ports de pêche. Imagerie populaire, art naïf ou primitif? Peu importent les mots: les œuvres parlent d'elles-mêmes, elles sont autant d'expressions d'une origi-



Maud Lewis, Bœufs en été

nalité pleine de spontanéité, de simplicité, parfois d'humour. L'exposition a été présentée notamment, en février dernier, à la Galerie nationale (Ottawa).

Reboisement

Dans le cadre de son programme de reboisement, le ministère québécois des terres et forêts a planté l'année dernière, au Québec, près de 37 millions d'arbres. Les jeunes peuplements, qui comprennent diverses variétés d'épicéas, de sapins et de pins, sont localisés surtout dans la région du bas Saint-Laurent, en Gaspésie et dans les cantons de l'Est (région située à l'est de Montréal). Le programme de reboisement, qui porte cette année sur 33,5 millions d'arbres, vise à rendre productives des terres impropres à la culture ou des surfaces où la régénération forestière ne se fait pas spontanément.